

3 C

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 3 760 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RUE DE L'AÉROPORT, 38590 SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS
497 547 075 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2025

LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur Mickaël COIMBRA**, demeurant 61 Grande Rue, 38160 SAINT MARCELLIN, titulaire de 188 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Arnaldo GOMES COIMBRA**, demeurant 281 Route d'Izeron, 38160 ST SAUVEUR, titulaire de 188 parts sociales en pleine propriété,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3.C,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de la Société,

Reconnaissant que tous les documents et renseignements leur permettant de se prononcer en connaissance de cause ont été tenus à leur disposition au siège social,

Ont pris à l'unanimité, les décisions suivantes relatives à :

- La nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Mickaël COIMBRA, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DECISION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Mickaël COIMBRA de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 3 novembre 2025 et décide de nommer en qualité de nouveau gérant à compter de cette même date et pour une durée illimitée :

- **Monsieur Arnaldo GOMES COIMBRA**
demeurant 281 Route d'Izeron, 38160 ST SAUVEUR.

Monsieur Arnaldo GOMES COIMBRA exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Monsieur Arnaldo GOMES COIMBRA déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIÈME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent procès-verbal sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

Monsieur Mickaël COIMBRA

Monsieur Arnaldo GOMES COIMBRA

Signé par :

E244B345CDCC45B...

Signé par :

AF22CC014B4B428...